

COMMUNIQUE DE PRESSE – 20 JUILLET 2012

Grand Prix de France de Formule 1

Le Président de la Fédération Française du Sport Automobile Nicolas DESCHAUX, a été officiellement saisi le 26 juin dernier par Madame la Ministre en charge des Sports Valérie FOURNEYRON, afin d'étudier les conditions techniques, financières et juridiques dans lesquelles un Grand Prix de France pourrait être organisé sur l'un ou l'autre des deux circuits candidats à l'accueil de l'épreuve, le circuit Paul Ricard du Castellet et le circuit de Nevers Magny-Cours.

La FFSA s'est en premier lieu rapprochée du détenteur des droits commerciaux de la Formule 1, la société FOWC, qui a confirmé sa totale ouverture quant à la possibilité d'un retour au plus tôt de la France au calendrier de la F1, en permanence ou en alternance, sur l'un ou l'autre des deux sites.

En parallèle, la FFSA prend contact avec les représentants des deux circuits, afin de mettre à jour l'ensemble des principaux enjeux inhérents à l'organisation du Grand Prix sur chacun d'entre eux.

Les éléments commerciaux et financiers communiqués par FOWC permettront notamment l'élaboration par les porteurs de projet d'un budget prévisionnel sur chacun des circuits, faisant ressortir clairement les montages financiers locaux proposés, ainsi que les retombées économiques générées localement et au niveau national.

Sur la base des éléments ainsi fournis par les porteurs de projet respectifs début septembre, la FFSA adressera à Madame la Ministre un rapport mi septembre 2012.

Ce rapport permettra de mesurer la faisabilité économique de la promotion d'un Grand Prix sur l'un ou l'autre des deux circuits, condition première au retour de la Formule 1 en France.